



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 115 février 2009

Sommaire

Editorial

Pour une défense conséquente des intérêts des consommateurs

Actualités

L'action Sonatel de nouveau à la baisse

Protestation des associations consoméristes contre l'instauration de la RUTEL

Lancement d'un journal économique en ligne

Expresso ne fera pas payer la RUTEL à ses abonnés

Reprise de la polémique sur la fiabilité du fichier électoral

Politique

Le CNRA en tournée de sensibilisation dans la perspective des élections locales

Infrastructures et services

Inauguration du réseau panafricain de service en ligne

Projets

Projet de publication d'un guide des communications électroniques du Sénégal

Rendez-vous

Premier forum de coopération Euro-AfriCa (25- 26 mars 2009, Bruxelles, Belgique)

Editorial

Pour une défense conséquente des intérêts des consommateurs

Le 6 février 2009, l'Association des consommateurs du Sénégal (ASCOSSEN) et l'Union nationale des consommateurs du Sénégal (UNCS) se sont lancées dans un pari difficile en appelant les Sénégalais et les Sénégalaises à boycotter les services de télécommunications, notamment en éteignant leurs téléphones portables, afin de protester contre l'instauration de la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL). Si ces deux associations se sont empressées de crier victoire en parlant d' « un mouvement très largement suivi », la plupart des observateurs se sont montrés beaucoup plus réservés quant à l'impact de ce mouvement que seuls les opérateurs ont été véritablement en position d'évaluer de manière indiscutable. A la décharge du mouvement consumériste sénégalais, il faut dire que le boycott est une forme de protestation plutôt difficile à mettre en œuvre puisqu'elle fait appel à la mobilisation de personnes que rien ne lie a priori en dehors du simple fait de consommer les mêmes produits ou services ou de partager les mêmes idéaux. Elle exige donc un niveau élevé de conscience, un fort degré de conviction et un engagement sans faille chez ceux qui doivent mettre en œuvre le boycott puisqu'il n'existe pas vraiment de liens de solidarité objectifs qui les unissent comme il peut en exister par exemple entre les membres d'un même syndicat. Dans un pays comme le Sénégal, où l'opinion publique est loin de constituer un élément déterminant de la vie politique, économique, culturelle et sociale et où cette forme de mobilisation est peu connue du grand public, il était donc particulièrement risqué d'appeler à un boycott. De plus, il faut bien voir que dans un contexte de grave crise économique et sociale, marqué depuis des mois par des hausses importantes des prix du carburant, de l'électricité, du gaz, des transports en commun et des principaux produits de première nécessité (riz, huile, pain, sucre, etc.) ainsi que des pénuries en tous genres, l'instauration d'une taxe de « seulement » 2% sur l'ensemble des services de télécommunications est passée quasiment inaperçue. Pire, entre le moment où la décision de déclencher ce boycott a été prise et le jour où elle devait être appliquée, il ne s'est guère écoulé que trois jours ce qui était tout à fait insuffisant pour mener une campagne d'information et de sensibilisation efficace dans le pays, via les médias comme à travers d'autres moyens de sensibilisation (meeting, affiches, SMS, etc.). Par ailleurs, il faut bien reconnaître que le mouvement consumériste sénégalais, qui se caractérise notamment par sa grande atomisation avec plus d'une demi-douzaine d'associations (ASCOSSEN, UNCS, SOS consommateurs, ADETEELS, ASDEC, ADEC, LCS, etc.), compte peu de militants dans ses rangs et possède de ce fait une faible capacité de mobilisation sur le terrain. Enfin, au-delà de ces éléments d'explication, on ne peut manquer de s'interroger sur la pertinence d'une journée sans téléphone lorsque l'on sait que 99,28% des 5 400 000 abonnés à la téléphonie mobile le sont avec des formules pré-payées avec pour conséquence que la non utilisation de leur crédit ne pénalise en rien les opérateurs, bien au contraire, puisque ces derniers ont d'ores et déjà empoché le prix de la recharge qu'elle soit utilisée ou pas ! Cela étant, il n'en reste pas moins qu'avec le développement important de la téléphonie mobile et l'exacerbation de la concurrence qui en découle avec pour conséquence la multiplication d'offres, plus ou moins transparentes, il devient de plus en plus nécessaire que la défense des intérêts des consommateurs soit prise en charge de manière conséquente. Certes, il aurait été préférable que ces questions soient sous un angle politique mais il faut bien constater que de 1996, date à laquelle le code des télécommunications avaient été modifié pour permettre la privatisation de la Sonatel, à nos jours, les partis politiques sénégalais se sont signalés par leur peu d'intérêt pour les questions relevant du développement de la société de l'information.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* L'action Sonatel de nouveau à la baisse

Après avoir perdu 25,71% au cours de l'année 2008, et avoir atteint un cours plancher de 100 000 Francs CFA en novembre 2008, l'action Sonatel avait effectué une certaine remontée à la fin de l'année 2008. Cependant, elle est de nouveau à la baisse puisqu'elle a été cotée à 122 000 Francs CFA le 27 février 2009 à la Bourse régional des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Protestation des associations consoméristes contre l'instauration de la RUTEL

Afin de protester contre l'instauration de la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL), l'Association des consommateurs du Sénégal (ASCOSÉN) et l'Union nationale des consommateurs du Sénégal (UNCS) ont appelé les clients des services de télécommunications à s'abstenir de téléphoner, de procéder à toute opération de paiement de facture de télécommunications, d'abonnement, d'achat et de partage de crédit le vendredi 6 février 2009 de 8H à 15 heures. Cette action de boycott, certes difficile à évaluer, ne semble cependant pas avoir été massivement suivie.

ASCOSÉN : <http://www.ascosen.sn/>

UNCS : <http://uncs2008.centerblog.net/>

* Lancement d'un journal économique en ligne

Depuis le 15 janvier 2009, Mamadou Dicko Ndiaye a lancé « La revue des affaires » qui se veut un hebdomadaire d'informations en ligne spécialisé sur le monde des affaires et les questions de développement. A ce jour, cinq numéros ont été produits qui sont gratuitement consultables en format PDF.

La revue des affaires : <http://www.larevuedesaffaires.org/>

* Espresso ne fera pas payer la RUTEL à ses abonnés

Dans une interview, donnée au quotidien l'Observateur en date du 7 février 2009, Emmanuel Hamez, Directeur général d'Espresso Sénégal, a indiqué que son entreprise ayant dès le départ intégré la Redevance d'utilisation des télécommunications (RUTEL) dans son plan, elle n'augmenterait pas les tarifs annoncés lors du lancement de ses activités le 12 janvier 2009.

Espresso Sénégal : <http://www.expressotelecom.com/>

* Reprise de la polémique sur la fiabilité du fichier électoral

Suite à l'audit du fichier électoral auquel ont procédé les mandataires du Front Benno Siggil Sénégal les 10 et 11 février 2009 sur la base des onze points des termes de référence qui concernaient essentiellement la carte électorale, le schéma de base de données Oracle, le système de production des cartes d'électeur, la présence éventuelle dans le fichier d'inscriptions

multiples, de mineurs, d'électeurs interdits de vote ou d'électeurs décédés, la polémique sur la fiabilité du fichier électoral a repris de plus belle. Les techniciens du ministère de l'Intérieur n'ayant pas été interpellés sur des anomalies quelconques les autorités estiment que ce dernier est fiable tandis que l'opposition mettant en avant la possibilité d'inscriptions multiples, la non maîtrise de l'Etat-civil, etc. dénonce l'existence de niches importantes de fraudes.

Fichier électoral : <http://www.elections.sn/>

Politique

* Le CNRA en tournée de sensibilisation dans la perspective des élections locales

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a effectué effectuée une tournée de 20 jours dans les régions afin de « rappeler aux partis politiques, aux médias et à l'administration leurs devoirs » en perspective des élections locales du 22 mars 2009. Créé par la loi n°2006-04 du 04 janvier 2006 pour, notamment veiller au respect du pluralisme politique et syndical sur les antennes des radios et télévisions et organiser les campagnes officielles radiotélévisées des élections, le CNRA compte neuf membres nommés par le président de la République pour un mandat de six ans non renouvelable.

CNRA : <http://www.cnra-sn.org/>

Infrastructures et services

* Inauguration du réseau panafricain de service en ligne

Le 26 février 2009, le ministre de l'Information et des Télécommunications a procédé à l'inauguration du Réseau panafricain de service en ligne initié en coopération avec l'Inde et l'Union africaine. Ce réseau comprend un volet téléenseignement logé à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), un centre de télémédecine abrité par le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Fann et un dispositif de visioconférence entre chefs d'Etat logé à la présidence de la République.

Projets

* Projet de publication d'un guide des communications électroniques du Sénégal

Dans le cadre d'une initiative conjointe, le Rassemblement des entreprises du secteur des TIC (RESTIC) et de l'Association des consommateurs du Sénégal (ASCOSÉN) devrait prochainement publier la première édition de « Pass'Tic », le guide des communications électroniques du Sénégal. Ce guide devrait être tiré à cinq millions d'exemplaires et être remis à tout abonné du téléphone fixe, mobile ou de l'Internet

ASCOSÉN : <http://www.ascosen.sn/>

RESTIC : <http://restic.org/>

Rendez-vous

* Premier forum de coopération Euro-AfriCa (25- 26 mars 2009, Bruxelles, Belgique)

Le premier Forum de coopération Euro-AfriCa se déroulera les 25 et 26 mars 2009 à Bruxelles (Belgique). Co-organisé par la Commission européenne (DG Société de l'Information et des médias) et la Commission de l'Union africaine (UA) avec l'appui du projet EuroAfriCa-ICT, il réunira des scientifiques et des décideurs politiques en matière de TIC venus d'Afrique et d'Europe.

EuroAfriCa-ICT : <http://euroafrica-ict.org/events/forum.php>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)

Osiris, février 2009.
